

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE Hiver 2016
UNIVERSITÉ LAVAL

POL-1010
Méthodologie empirique en science politique (z1)

Professeur : Jérôme Couture

Bureau : (à confirmer)

Disponibilité : Lundi, 11:30 à 14 :30

Adresse électronique : Jerome.Couture@pol.ulaval.ca

Objectifs du cours

Lorsque vient de temps d'amorcer une recherche en science politique, le politologue est généralement confronté à une multitude de questions telles que: est-ce que la problématique de recherche est claire et pertinente ? Est-ce que les concepts employés sont bien définis ? Est-ce que les sources employées sont valides ? Est-ce que la méthodologie permet de tester l'argument proposé ? Ce cours se propose de remédier à ces difficultés en proposant une introduction à la recherche en science politique. Lors des séances, nous traiterons des différentes démarches d'investigation empirique des phénomènes politiques. Plusieurs thèmes seront abordés, notamment la critique des sources, la recension des écrits, les règles de démonstration, les hypothèses et les variables, l'opérationnalisation des concepts, les principales méthodes d'observation et de collecte de données, la sélection des cas ainsi que le traitement des données. À la fin de ce cours, l'étudiant disposera des principaux outils pour mener une recherche scientifique dans le domaine de la science politique.

Formule pédagogique :

3-2-4 (3 heures de cours, 2 heures de laboratoire, 4 heures de travail individuel)

Méthode d'enseignement :

Le cours prendra la forme de capsule hebdomadaire de présentations narrées suivies, de lecture obligatoire et d'un travail de recherche réalisé en équipe.

Matériel obligatoire :

Aucun

Calendrier et plan de cours

Semaine date	Thème	Travail de recherche
1. 11 janvier	-Qu'est-ce que la science ? -Qu'est-ce que la science politique ?	
2. 18 janvier	-Problématique et conceptualisation -Théorie explicatives -Classe virtuelle (lundi 18 janvier 13 :00)	-Présentation du travail de recherche -Formation des équipes -Allocation des problématiques
3. 25 janvier	-Les sources documentaires et leur utilisation en recherche -La recherche dans les bases de données bibliographiques -Classe virtuelle (lundi 25 janvier 13 :00)	-Exercice bibliographique -Fiche de lecture
5. 1 février	- La formulation d'hypothèse de recherche - La revue de littérature	-La revue de littérature -Remise de la fiche de lecture et de l'exercice bibliographique
6. 8 février	-Le design de recherche	-Remise préliminaire : l'hypothèse de recherche
7. 15 février	-La sélection des cas et l'opérationnalisation des concepts	-Le choix des variables
8. 22 février	-Examen 28 février -Classe virtuelle (lundi 22 février 13 :00)	-Remise préliminaire : indicateurs de vos variables
9. 29 février	Semaine de lecture	
10. 7 mars	-L'analyse des résultats	-Le traitement des données -Remise préliminaire : revue de littérature
11. 14 mars	-La communication scientifique -Classe virtuelle (lundi 14 mars 13 :00)	-Remise préliminaire : l'analyse des résultats
12.21 mars	-La présentation d'un travail de recherche	-Capsule de présentation
13. 28 mars	-La rédaction et la communication scientifique	-Capsule de présentation
14. 11 avril	- Période consacrée au travail de recherche - Rencontre avec le professeur	-Remise de la capsule de présentation (11 avril) -Commentaires et Répliques sur les capsules de présentation.
15. 29 avril	Remise du travail de recherche	

Évaluation

L'évaluation se fera selon les modalités suivantes :

1. Auto-évaluations (**20 %**) La compréhension des lectures et de la matière vue lors des différentes séances seront évalués à partir d'un questionnaire disponible sur le site ENA du cours.
2. Exercice bibliographique avec fiche de lecture (**10 %**) ; Cet exercice consiste à rechercher des sources bibliographiques en rapport avec la problématique de recherche et à les présenter selon les normes exigées. De plus, l'étudiant(e) devra réaliser une fiche de lecture sur l'une des sources recensées. La remise de cet exercice se fera avant le 7 février 2016.
3. Examen (**25 %**) ; Un examen portant sur la matière et les lectures vues lors des séances 1 à 6 aura lieu en classe le 28 février 2016.
4. Capsules de présentation (**15 %**) ; Les étudiants seront amenés à présenter les résultats de leur recherche via une capsule électronique. Ces capsules feront l'objet d'une discussion de type « commentaires et répliques » avec d'autres membres de la classe. La remise de la capsule sera fera le 11 avril 2016.
5. Travail de recherche : (**30 %**) ; Le travail de recherche portera sur une problématique imposée. Le thème général de la recherche sera la participation électorale. Le travail de recherche se fera en équipe de cinq personnes. Les équipes seront formées de façon aléatoire. Le travail sera divisé en six parties : l'introduction, la revue de littérature, le devis de recherche, la présentation des résultats, la discussion des résultats et la conclusion. La remise se fera le 29 avril avant 23:59 via la plateforme ENA du cours.

Règles disciplinaires

Retards et absences

Les travaux écrits (Exercice bibliographique et travail de recherche) doivent être remis à la date prévue. Les travaux remis en retard seront pénalisés de 10% par jour. En cas d'absence, un étudiant sera autorisé à reprendre l'examen seulement sur justification médicale ou en cas de force majeure. En l'absence de justification valable, la note zéro sera automatiquement appliquée.

Qualité des travaux écrits

Le professeur peut imposer une pénalité ne dépassant pas 20% de la note lorsque la qualité de l'expression écrite est diminuée par des coquilles, des fautes d'orthographe, de syntaxe ou des erreurs de style.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i) copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii) résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii) traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv) remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v) remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Nous rappelons que, conformément à une décision du comité de programme du premier cycle du département de science politique, Wikipedia ne constitue pas une source scientifique valable.

Échelle numérique d'équivalence pour les cours de 1er cycle

A+	90 - 100
A	85 - 89
A-	80 - 84
B+	76 - 79
B	73 - 75
B-	70 - 72
C+	66 - 69
C	63 - 65
C-	60 - 62
D+	55 - 59
D	50 - 54
E	49 et moins